

**DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE**  
**ARRONDISSEMENT DE CHINON**  
**COMMUNE DE CHAVEIGNES**  
**Le Bourg**  
**37120 CHAVEIGNES**

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Salle de la Mairie de CHAVEIGNES le :  
Mardi 17 mars 2015 à 20 H 00

Et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.  
Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Le Maire,  
Philippe DUBOIS

**EDITION RECAPITULATIVE**

- ✓ N°2015-03-17-01 : Approbation du compte rendu du 17 février 2015
- ✓ N°2015-03-17-02 : Vote des subventions aux associations
- ✓ N°2015-03-17-03 : Vote du taux d'imposition des taxes directes locales pour 2015
- ✓ N°2015-03-17-04 : SEGILOG : renouvellement du contrat d'acquisition de logiciels
- ✓ N°2015-03-17-05 : Dépenses d'investissement 2015 sur budget principal de la commune
- ✓ N°2015-03-17-06 : Organisation du 08 mai
- ✓ N°2015-03-17-07 : Questions diverses

**Séance du 17 mars 2015**

L'an deux mil quinze, le dix-sept mars, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 11 mars 2015, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe DUBOIS, Maire.

Etaient présents : Philippe DUBOIS, Éric DEVIJVER, Alain MONTAS, Marie-Rose MÉRON, Raymond LAMBESEUR, Arlette ARNAULT, Catherine JEAN, Pierre LEFEVRE, Olivier DESMÉ, Dominique DARDENTE, Cynthia DIEU-COURRÈGES, Paul KAELBEL, Francisco LUCIO-DOMINGUEZ.

Etaient excusés : Françoise MANCEAU, Éric NAVARRE.

Françoise MANCEAU a donné pouvoir pour la représenter, parler et voter en son nom à Philippe DUBOIS.

Olivier DESMÉ a été élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N°2015-03-17-01**  
**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 17 FEVRIER 2015**

Aucune observation n'ayant été formulée, le compte rendu de la séance du 17 février 2015 est approuvé à l'unanimité.

**DELIBERATION N°2015-03-17-02**  
**VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

Chaveignes Accueil -----	152 E	Prévention Routière-----	50 E
Club de la Bonne Entente de CHAVEIGNES -----	152 E	Safraniers de Touraine-----	152 E
Comice Agricole Arrondissement de CHINON-----	60 E	CPIE-----	30 E
Comité des Fêtes de CHAVEIGNES -----	400 E	CFA Joué Les Tours -----	150 E
Comité des Fêtes de CHAVEIGNES Feu d'artifice ----	1 300 E	Foyer social collège Saint Charles -----	50 E
Syndicat de Chasse de CHAVEIGNES -----	300 E		

**DELIBERATION N°2015-03-17-03**  
**VOTE DU TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2015**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux des taxes pour 2015 comme l'année précédente, soit :

- Taxe d'habitation ----- 13.25 %
- Taxe foncière (bâti) ----- 11.55 %
- Taxe foncière (non bâti) ----- 35.87 %

**DELIBERATION N°2015-03-17-04**  
**SEGILOG : RENOUELEMENT DU CONTRAT D'ACQUISITION DE LOGICIELS**

Monsieur le Maire présente la proposition de renouvellement du contrat de la Société SEGILOG, pour une durée de 3 ans avec les prestations suivantes :

« Cessions du droit d'utilisation » (cession du droit d'utilisation des logiciels existants et à venir, développement de nouveaux logiciels) : ..... 1 854.00 E HT annuel

« Maintenance et Formation »

(obligation de maintenance et formation des logiciels créés par SEGILOG)..... 206.00 E HT annuel

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

**DELIBERATION N°2015-03-17-05**  
**DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2015 SUR BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE**

En application de l'article 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est prévu que jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire, avant le vote du budget communal, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement liés à l'achat d'un escabeau avec plateforme antidérapante, imputation 2158 jusqu'à hauteur de 600 €, en plus des restes à réaliser.

**DELIBERATION N°2015-03-17-06**  
**ORGANISATION DU 08 MAI**

Monsieur Le Maire demande si le conseil municipal désire que le banquet du 08 mai existe encore. Après décision de reconduire cette manifestation, le Conseil Municipal discute de son organisation et délègue à Alain MONTAS l'organisation du repas.

**DELIBERATION N°2015-03-17-07**  
**QUESTIONS DIVERSES**

Le conseil municipal discute :

- ✓ Du marché fermier : les graines ont été commandées. Une mise sous enveloppe sera nécessaire pour la distribution. Un support informatif avec inscription et règlement sera réalisé. Il est décidé que les élus passeront dans les écoles les 16 et 17 avril.
- ✓ De l'aménagement du cimetière notamment pour l'accessibilité. Des devis seront demandés pour la réalisation d'un columbarium.
- ✓ Du rendez-vous pris par Monsieur GAGNIER de l'ADAC pour la présentation d'un projet voirie le 13 avril à 14 h 00 à la mairie.
- ✓ Des travaux prévus dans la salle des fêtes : Le conseil municipal accepte le devis d'Emmanuel ROY d'un montant de 2 375 Euros TTC pour la vitrification du parquet. Il serait nécessaire de changer la gazinière.
- ✓ De l'achat de bacs pour le fleurissement de la commune

Cynthia DIEU-COURRÈGES informe le conseil municipal de l'installation d'un magasin primeur derrière Intermarché.

Dominique DARDENTE considère que l'allée de Verrières du côté de la rue de Verrières pourrait être entretenue différemment.

Francisco LUCIO-DOMINGUEZ informe des désagréments que lui cause la propriété voisine à la sienne qui n'est pas entretenue et dont la végétation devient envahissante.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 14 avril 2015 à 20 h 00.

Aucune question n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est déclarée close.